DLP 20-6-64 300259

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément n° 2 au Bulletin n° 45 - JUIN 1964

I9 JUIN I964

VIGNE

MILDIOU : Quelques rares foyers de la maladie, très localisés. Etat sanitaire bon en général.

La floraison a été rapide. La nouaison est très avancée. Après rognage de la vigne, appliquer un traitement anticryptogamique.

Apporter beaucoup de soin à l'exécution de ce traitement : 800 à 1.000 litres à l'hectare. Revenir aux produits à base de cuivre.

OIDIUM : Ajouter un soufre mouillable à la bouillie ci-dessus.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES & DES POIRES : Nous conseillons aux arboriculteurs qui n'ont pas encore renouvelé le traitement de le faire au plus tôt.

TAVELURES DU POMMIER & DU POIRIER : Les risques de contamination ne sont désormais à craindre que dans les vergers où des taches sont présentes.

POU DE SAN JOSE : Le temps actuel favorisant les éclosions de jeunes larves, le traitement d'été devra être appliqué sans tarder avec :

1°) Un oléoparathion, à raison de 1 Kilog. par hectolitre d'eau,
ou : 2°) Une huile blanche de pétrole (1 Kilog. par hectolitre d'eau) plus un D.D.T. 50 % (200 grammes par hectolitre d'eau).

L'efficacité de ce traitement sera augmentée si les troncs et les branches sont bien mouillés (jet semi-direct).

PETITS FRUITS

SESIE DU GROSEILLIER : Le vol est intense dans les Hautes-Côtes, la protection doit se poursuivre. Se reporter à notre note du 25 Mai.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Le vol est en cours et les premières pontes ont été déposées ; nous conseillons l'application d'un traitement, de préférence à base de parathion.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 61